



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 107159

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la question de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. En effet, si de nombreuses avancées ont pu être réalisées dans ce domaine depuis 2002, comblant ainsi, peu à peu, le retard pris par la France, de grands progrès restent à faire. Aussi il lui demande son avis quant à la mise en place d'un grand programme spécifique de recherche et de dépistage au niveau national, à l'image de ce qui se fait aujourd'hui sur le cancer.

Texte de la réponse

La maladie d'Alzheimer et les affections apparentes neuro-dégénératives ou vasculaires représentent une des principales causes de dépendance du grand âge. Ainsi, face à l'importance de cet enjeu, la recherche sur la maladie d'Alzheimer doit être renforcée, ainsi que la coordination entre la recherche fondamentale et la recherche clinique, les aspects psychologiques et sociaux. Dans le cadre du plan solidarité grand âge, un plan national sur le cerveau et les maladies du système nerveux a été lancé le 26 mai 2006. Il a pour objectif de développer la recherche sur les maladies du grand âge, en particulier la maladie d'Alzheimer, de Parkinson et les maladies apparentées. Le Premier ministre a désigné une mission interministérielle chargée de l'élaboration de ce plan, dont les objectifs sont les suivants : dresser un état des lieux des forces et des faiblesses du dispositif de recherche ; proposer des axes de renforcement constituant une véritable stratégie nationale de lutte contre les pathologies cérébrales ; évaluer les moyens nécessaires à une politique ambitieuse de recherche dans ces domaines ; engager une démarche pluridisciplinaire, rassemblant les grands centres de neuro-imagerie, les sciences cognitives et les sciences biologiques et médicales en assurant une continuité entre recherche fondamentale et recherche clinique. Les dépenses des organismes de recherche consacrées aux neurosciences représentent 200 millions d'euros par an. L'Agence nationale de la recherche consacrera plus de 20 millions d'euros supplémentaires à cet effort. Enfin, la maladie d'Alzheimer a été déclarée « Grande Cause nationale pour l'année 2007 ».

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107159

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10779

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13396